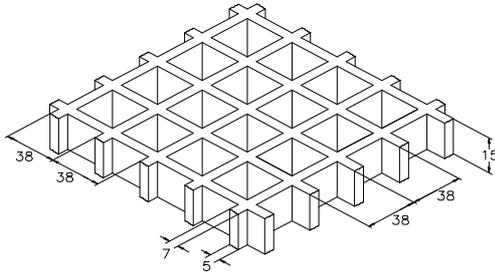


SCH 38/15\_IFR

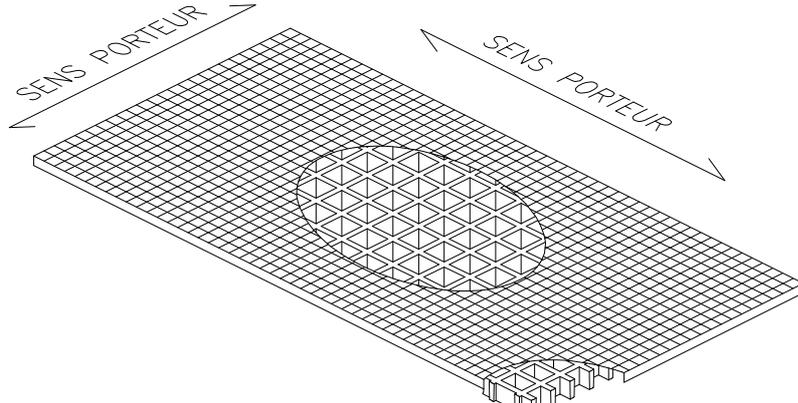
06.05.2011 - Rev. 4

## CAILLEBOTIS MOULÉS

<b>Maille</b>	mm 38 x 38	
<b>Portée libre</b>	mm 31 x 31	
<b>Épaisseur</b>	mm 15	
<b>Épaisseur plat porteur</b>	mm 7 surface supérieure	
	mm 5 surface inférieure	
<b>Couleur</b>	<b>Gris RAL 7004</b> <i>couleur RAL indicative</i>	

<b>Matières premières</b>	<b>Résine polyester</b>
	<b>Fibre de verre Roving Direct type "E"</b>
	<b>Charges inorganiques sans halogènes</b>

<b>Type de résine</b>	<b>Module d'élasticité</b>	<b>Tension de rupture</b>
<b>IFR</b>	15000 MPa	325 MPa

<b>Panneaux standard</b>	
mm 1220 x 3660	
<b>Poids kg/m<sup>2</sup> 5</b>	
<b>tolérance</b>	± mm 5 dimensions du panneau ± mm 2 épaisseur

<b>Surface</b>	S	lisse	<b>Antidérapant niveau R10 V10 norme DIN 51130</b>
	M	concave "type Meniscus"	<b>Antidérapant niveau R13 V10 norme DIN 51130</b>
	A	avec grains de quartz	<b>Antidérapant niveau R13 V10 norme DIN 51130</b>

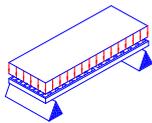
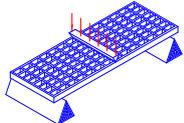
<b>Réaction au feu</b>	<b>autoextinguible</b>	<b>Spread ≤ 25 norme ASTM E84-98</b>
		<b>Niveau B<sub>fl</sub>-S1 de la norme EN 13501-1</b>

<b>Résistance au vieillissement</b>	<b>Test de vieillissement accéléré avec lumière UV selon ASTM G154-06 passé avec 5 points sur la gamme des gris et sans défauts évidents</b> (test réalisé avec 1500 heures d'exposition aux cycles UV alternés 4 heures à une température de 60° et 4 heures vapeur à 50°C, rayonnés aux lumières UVB 313 nm, rayonnement 0,71 W/m <sup>2</sup> )
	<b>Après l'exposition aux cycles chaud, froid et humidité selon la norme UNI EN ISO 9142/04 (n° 21 cycles, type D3) il n'y a aucun défaut résiduel</b>

## CHARGES

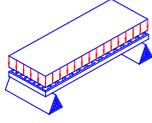
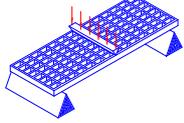
### CHARGES MAXIMALES RECOMMANDÉES

Type de support	<b>Linéaire sur les deux bouts du panneau</b>
Limites déterminées par	<b>Flèche (abaissement avec charge)</b>
<b>la flèche maximale admissible est de 1/200 de la distance entre les appuis</b>	
Selon la norme DIN 24537-3 la flèche du caillebotis chargé ne doit pas être supérieure à 1/200 de la distance entre les supports et la différence la plus grande entre les parties supérieures des surfaces des planchers voisins, ne doit pas être supérieure à 4 mm d' hauteur.	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			CHARGE CONCENTRÉE			
	Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200		Charge avec flèche égale à 1/100	Distance entre appuis	Charge avec flèche égale à 1/200
	[cm]	[kg/m <sup>2</sup> ]		[cm]	[kg/m]	
	30	950	1900	30	150	350
	50	200	400	50	50	100
	70	50	150	70	0	50
	90	0	50	90	0	0

Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles

Limites déterminées par	<b>Contraintes admissibles (efforts déterminés par les charges)</b>
<b>la contrainte maximale admissible est égale à 1/5 de la contrainte de rupture</b> (coefficient de sécurité égal à 0.20 – la charge de rupture est égale à 5 fois la charge spécifiée)	

CHARGE UNIFORMÉMENT REPARTIE			CHARGE CONCENTRÉE		
	Distance entre appuis	Charge maximale admissible		Distance entre appuis	Charge maximale admissible
	[cm]	[kg/m <sup>2</sup> ]	[cm]	[kg/m]	
	30	3250	30	450	
	50	1150	50	250	
	70	600	70	200	
	90	350	90	150	

Toutes les charges inférieures à celles spécifiées sont admissibles

- Les caractéristiques spécifiées ci-dessus doivent se considérer comme valeurs de référence pour du matériau standard à la température ambiante. Même si les caractéristiques ne doivent pas se considérer à garantie, elles sont toutefois données par notre expérience et fournies en bonne foi.
- Conformément à la norme DIN 24537-3 le facteur de conversion de sécurité devrait être 0.75 pour l'exposition à l'intérieur, 0.65 pour l'exposition à l'extérieur et 0.50 pour l'exposition en environnement agressif.
- Indépendamment du type d'exposition, la résistance chimique doit être vérifiée en contactant le bureau technique de M.M. srl.
- Dans le cas de charges élevées il faut toujours vérifier la résistance à la compression.